

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°D230330-06

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars, le conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de monsieur Olivier ROCHAS, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mars 2023

Présents (19) : Sébastien CARRE, Christine CAUSSE-LAMBERT, Vincent CAUSSE, Laetitia CHALLANCIN, Christian DIDIER, Florent FAUCHERY, Christine FIGUET, Marie-Jo JEAN, Danielle JOLLAND, Régis MARCEL, Pascal PEREZ, Joseph PERROUD Amélie RAVEL, Catherine RISSOAN, Olivier ROCHAS, Sylvie ROUVIER, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Absents ayant donné pouvoir (4) : Hélène BOULAS (procuration à Vincent CAUSSE), Bernard CROZAT (procuration à Isabelle VATANT), Carole De JOUX (procuration à Alain TERRAIL), Maud SARMEO (procuration à Sylvie ROUVIER)

Secrétaire de séance : Alain TERRAIL, assisté de Simon TERRAIL, Directeur général des services.

OBJET : Finances – Budget primitif

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté du 8 décembre 2022 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

Vu le compte administratif 2022,

Considérant que l'équilibre du budget primitif s'établit à 2 235 241 euros en fonctionnement et 1 459 928,21 euros en investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	19
Conseillers-ères représenté-e-s	4
Ayant voté pour	23
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e-s	0

ADOpte le budget primitif 2023 tel qu'il est annexé à la présente.

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023


Publié le

ID : 026-212602064-20230330-D230330_06-DE



Pour extrait conforme

Fait à Montmeyran, le 31 mars 2023



Le Secrétaire de séance
Alain TERRAIL



Le Maire
Olivier ROCHAS

